

# RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY DE CONCOURS ITRF

(à transmettre au ministère ou au centre organisateur à la fin du concours)

Nom de l'établissement organisateur : Université Grenoble Alpes

PHASE :  *Admission*  *Admissibilité*

Nom de la présidente de jury : Marie-Ange LESPINASSE

Intitulé du concours (corps, BAP et emploi-type) : **Adjoint Technique de Recherche et Formation principal 2<sup>ème</sup> classe BAP B « Préparateur / Préparatrice en chimie sciences physiques »**

Nature du concours : **externe**

Nombre de postes mis au concours : 3

Nombre de candidats : 6

Bilan qualitatif : déroulement des épreuves, sujets, niveau des candidats, problèmes, suggestions...

L'ensemble des épreuves (professionnelle et entretien avec le jury) s'est bien déroulé et ne fait appel à aucune observation de la part du jury.

**Académie de Lyon** : Au cours des épreuves d'admission le jury a observé des manquements aux règles d'hygiène et de sécurité (problèmes de port de lunettes, de gestion des déchets, ...) faisant craindre pour la sécurité des personnels et des élèves. Les candidats montrent également des difficultés à mettre en pratique leurs connaissances théoriques. Un manque de rigueur a été noté avec notamment l'oubli du matériel demandé sur les convocations.

**Académie de Grenoble** : Les candidatures étaient de qualité mais seul un poste était à pourvoir. Le jury encourage les candidats à s'orienter vers des concours en adéquation avec leur profil (BAP, corps de recrutement). Certains candidats ont tenu compte des recommandations des jury antérieurs, de grands progrès ont été observés lors de l'entretien.

Fait à Saint-Martin d'Hères, le 13 Juin 2023

Signature de la Présidente de jury :

